

fusé de souscrire aucun acte. On n'en a pas moins été à l'Eglise de St. Jean pour y chanter un *Te Deum*, au sujet de cette clôture qui semble fixer le sort de la Pologne aux yeux de ceux qui ne consultent que les événemens du jour : mais les Politiques croient découvrir dans tout ce qui a été fait un germe de divisions, de troubles & de malheurs futurs, s'il se présente un jour une combinaison de circonstances propres à le développer.

La convocation de la prochaine Diète a été fixée au 24 d'Août 1777.

Le Comté Alexandre Skumin Tyfzkiewicz, Grand-Notaire de Lithuanie étant mort le mois dernier à Paris, le Roi vient de conférer cette charge au Comte frere du défunt, qui a épousé dernièrement la Princesse Poniatowska. Ce jeune Seigneur sera un jour un des plus riches de la Pologne, après la mort de son pere qui est Castellan de Mscislaw. ----- La Cour de Vienne a, dit-on, accordé au Prince Poniatowski, Frere du Roi, ci-devant Chambellan, une pension de 6000 ducats; une de 12000 au Roi, en dédommagement de la Starostie de Zips, & 6000 pour le sel que les Autrichiens ont trouvé à Wieliczka, Bohmia & Zambor.

Les personnes attentives à saisir l'occasion de fonder des conjectures, croient remarquer que, dans la crise actuelle des affaires de ce Roïaume, il est arrivé du changement dans la disposition des esprits. L'empressement avec lequel quelques-uns insistent sur